



Rupture d'un CDI abusive?

Par Nous sommes

Bonjour.

La situation est complexe.

Avec mon patron actuel (CDI à mi-temps depuis le mois d'avril dernier) nous nous sommes rencontrés il y a 18 mois. Nous nous sommes tombés amoureux, il m'a débauchée de mon CDI précédant (une entreprise où je travaillais depuis 5 ans).

Depuis nous vivons et travaillons ensemble en tenant les chambres d'hôtes qui lui appartiennent.

Il y a trois mois il m'a annoncé que la passion amoureuse étant passée il voudrait se séparer et il m'a proposé de m'installer dans un logement dans sa propriété tout en continuant de travailler pour lui. Encore un mois après, il a dit que le CDI qu'il m'a offert était intéressant pour lui tant que nous vivions en couple et m'a demandé de commencer à chercher du travail ailleurs.

Encore quelques semaines passées, aujourd'hui, il m'a annoncé qu'il est prêt de me garder comme employeur jusqu'à la fin du mois d'octobre 2016 (fin de la saison chambres d'hôtes), mais, par contre, il veut que je me trouve un logement en dehors de la propriété, prendre une location. A savoir que mon salaire actuel (mi-temps) ne me permet pas d'accéder à une location.

Ma question est puis-je entamer une procédure auprès du tribunal de travail et si oui pour quel motifs?